



**FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS**  
AVIS N° 2019\_51674\_0001

**A Marseille, le 02/08/2019**

Direction des Sports

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

**Objet : DSP pour la gestion et exploitation du Palais Omnisports Marseille Grand Est (POMGE)**

**RÉPONSES SUITE A DES DEMANDES D'INFORMATION**

**Question 1, posée le 12/07/2019 :**

Nous aurions besoin d'un détail de ce CA TTC pour la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017 et de la période allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018. Plus précisément, nous aurions besoin de disposer, par produit, du nombre de ventes réalisées et du CA TTC sur la période. Il serait pour nous idéal de disposer de ces informations sous format Excel dans un tableau comme celui présenté ci-après. L'accès à ces données, comme nous l'exposons ci-avant, est très simple. Il faut juste que le gestionnaire actuel réalise une extraction du logiciel du contrôle d'accès.

**Réponse 1, transmise le 02/08/2019 :**

Le détail du CA se trouve dans les rapports annuels 2017 et 2018 transmis dans le DCE. Les autres données relèvent du secret industriel et commercial.

**Question 2, posée le 12/07/2019 :**

Nous souhaiterions savoir si des scolaires secondaires sont accueillis sur votre équipement. Le cas échéant, nous souhaiterions connaître le nombre de créneaux/classes réel accueillis en 2018.

**Réponse 2, transmise le 02/08/2019 :**

4 classes de collèges marseillais ont été accueillies de mai à juin 2018 pour des cycles de 5 séances par classe.

**Question 3, posée le 12/07/2019 :**

Détail des charges.

Nous souhaiterions connaître le détail des comptes suivants :

- 604870 – Activités de loisirs
- 611801 – Sous traitance générale
- 658200 – Charges liées à des équilibrages marché
- 606316 – Achat événementiels
- 617730 – Etudes, enquêtes, recherches

**Réponse 3, transmise le 02/08/2019 :**

- 604870 – Activités de loisirs : 50 101 €
- 611801 – Sous traitance générale : 3 657 €
- 658200 – Charges liées à des équilibrages marché : 10 577 €
- 606316 – Achat événementiels : 6 387 €
- 617730 – Études, enquêtes, recherches : 11 534 €

**Question 4, posée le 12/07/2019 :**

Pourriez-vous nous transmettre les trois dernières factures d'eau acquittées par le gestionnaire actuel ?

**Réponse 4, transmise le 02/08/2019 :**

Les trois dernières factures d'eau sont en pièces jointes.

**Question 5, posée le 12/07/2019 :**

Pourrions-nous avoir la liste et le montant annuel pour la période d'exploitation allant du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018 des contrats et prestations d'entretien contractualisées auprès de prestataires extérieurs.

**Réponse 5, transmise le 02/08/2019 :**

Liste des contrats et prestations d'entretien contractualisées auprès de prestataires extérieurs :

<b>contrat</b>	<b>Montant annuel</b>
maintenance multi-technique des installations	142 000,00 €HT
maintenance des équipements audiovisuels	25 220,00 €HT
maintenance et contrôle des surfaceuses	- maintenance de la surfaceuse électrique : information relevant du secret industriel  - maintenance de la surfaceuse thermique : inclus dans le contrat de location
test sonorisation sécurité	3 785,05 €HT
maintenance des ascenseurs	7 684,80 €HT
transport de fonds et de valeurs	Information relevant du secret industriel
Test détection incendie	2 214,30 €HT
Contrôle d'accès	16 709,92 €HT

**Question 6, posée le 12/07/2019 :**

Personnel :

- Nous souhaiterions connaître la rémunération annuelle de chacun des salariés en brut et en brut chargé.
- Quelle est la convention collective en cours sur l'équipement ?
- Nous souhaiterions disposer d'un détail des avantages accordés au personnel (primes, tickets restaurant...)
- La liste du personnel à reprendre fait état de 4 personnes en CDD. Nous confirmez vous cette information ? Pouvons-nous disposer des dates de fin de contrat de ces 4 personnes ?

**Réponse 6, transmise le 02/08/2019 :**

- concernant la rémunération brute chargée : cf. la liste des salariés LS PGG au 31/12/2018 en pièce jointe
- concernant la convention collective en cours : cf. le document Avantages Personnel Repris LS PGG en pièce jointe
- concernant les avantages accordés au personnel : cf. le document Avantages Personnel Repris LS PGG en pièce jointe
- concernant la date de fin de contrat CDD : cf. la liste des salariés LS PGG au 31/12/2018 en pièce jointe

**Question 7, posée le 12/07/2019 :**

Pouvez vous confirmer que l'annexe 8.1 et 8.2 sont relatives aux biens mis à disposition du futur délégataire ? Également, nous souhaiterions connaître l'état d'usage des biens mis à disposition dans le cadre du futur contrat.

**Réponse 7, transmise le 02/08/2019 :**

- L'annexe 8.1 concerne les biens mis à disposition du délégataire actuel qui seront ainsi remis au futur délégataire. L'annexe 8.2 concerne les biens acquis par le délégataire au cours de la DSP actuelle. La répartition de ces biens de l'annexe 8.2 dans les différentes catégories (bien de retour, bien de reprise ou bien propre) interviendra en sortie de la DSP actuelle.
- A ce jour, il n'est pas possible de communiquer l'état d'usage des biens mis à disposition dans le cadre du futur contrat.

**Question 8, posée le 12/07/2019 :**

L'équipement est-il raccordé à la fibre ? Si oui à quelle date ? Quel est le type de fibre (FTTO, FTTE ou FTTH) ? Quel débit maximum en MO sera disponible ?

**Réponse 8, transmise le 02/08/2019 :**

L'équipement n'est pas raccordé à la fibre.

**Question 9, posée le 12/07/2019 :**

Y a-t-il des dommages ouvrages en cours ? Y a-t-il un calendrier prévisionnel des travaux vis-à-vis de ces dommages ouvrages ? Votre collectivité a-t-elle prévue de réaliser des travaux sur l'équipement ? Si oui lesquels et dans quel calendrier ?

**Réponse 9, transmise le 02/08/2019 :**

Il n'y a pas de dommages ouvrages en cours.

D'ici la fin de la convention de DSP en cours, prévue le 10 septembre 2020, la Ville procédera aux travaux suivants :

- renforcement des grilles des issues de secours côté Capelette et parvis
- motorisation du rideau métallique de l'ascenseur situé sur le parvis et mise en place d'un visiophone pour les personnes à mobilité réduite
- installation de 3 caméras de vidéosurveillance sur les voies pompiers sud et nord avec retour vidéo au PC
- éclairage LED de la rotonde et des escaliers
- éclairage LED du tour de la patinoire ludique
- installation de protections transparentes et renouvellement des rambardes et éclairage LED de la patinoire olympique suivant les nouvelles normes de la Fédération Française de Hockey sur Glace

**Question 10, posée le 12/07/2019 :**

Y a-t-il des contentieux en cours et quels sont-ils le cas échéant ?

**Réponse 10, transmise le 02/08/2019 :**

A ce jour il n'y a aucun litige ou contentieux en cours.

**Question 11, posée le 22/07/2019 :**

L'article 7.2.3 du projet de contrat demande la réservation de 37 heures hebdomadaires pour l'ensemble des clubs concernant la partie glace et 15 heures hebdomadaires pour la partie glisse. Le candidat souhaiterait savoir si ce nombre d'heures à attribuer est uniquement relatif à la période scolaire ? Le cas échéant, le candidat souhaiterait savoir si un minimum d'heures hebdomadaires est également à attribuer durant les petites vacances.

Également, le candidat souhaiterait connaître, pour chacun des clubs conventionnés, le volume horaire hebdomadaire utilisé, pour chaque période, sur l'année 2018.

**Réponse 11, transmise le 02/08/2019 :**

- Les 37 heures hebdomadaires pour la partie glace et les 15 heures hebdomadaires pour la partie glisse ne concernent que la période scolaire.
- Il n'y a pas de minimum d'heures hebdomadaires à attribuer pendant les périodes de vacances scolaires.
- En ce qui concerne le volume horaire utilisé par chaque club conventionné, cette information est disponible dans les conventions transmises dans le DCE – pièce 3 - annexe 4.1.

**Question 12, posée le 22/07/2019 :**

Nous souhaiterions connaître le fonctionnement du dispositif de sécurité mis en place sur le POMGE (nombre d'agents, période de présence, etc ...).

**Réponse 12, transmise le 02/08/2019 :**

Le délégataire actuel respecte la réglementation des ERP type 1 pour la sûreté incendie. En ce qui concerne le nombre d'agents de sécurité, cela relève de son organisation interne.

**Question 13, posée le 22/07/2019 :**

Le rapport d'activité 2018 (page 66) fait état de 19 791 € HT de recettes facturées au titre de la « restauration auto ». Nous souhaiterions savoir à quel type de restauration ce poste correspond ?

**Réponse 13, transmise le 02/08/2019 :**

Il s'agit des recettes tirées des distributeurs automatiques présents sur l'équipement.

**Question 14, posée le 26/07/2019 :**

Le candidat souhaiterait disposer des rapports de sous-commission de sécurité réalisés depuis l'ouverture du POMGE.

**Réponse 14, transmise le 02/08/2019 :**

Les rapports de sous-commission de sécurité pour les années 2012, 2013, 2015 et 2018 sont en pièces jointes.

**Question 15, posée le 26/07/2019 :**

Le candidat souhaiterait disposer des rapports de vérifications obligatoires de l'équipement.

**Réponse 15, transmise le 02/08/2019 :**

Les rapports de vérifications obligatoires listés ci-dessous sont en pièces jointes :

- attestation désenfumage du 16/11/18
- attestation appareils de cuissons du 29/11/18
- attestation extincteurs du 03/12/18
- rapport de vérification sécurité incendie du 25/09/18
- rapport de vérification des installations de gaz du 28/02/18
- rapport de vérification des installations électriques du 07/11/18
- levée des réserves sécurité incendie du 29/11/18
- levée des réserves rapport électricité du 19/12/18
- levée des réserves ascenseurs du 22/11/18
- Q18 - installations électriques compte rendu de visite périodique du 05/11/18
- attestation de ramonage de la hotte du 30/04/18
- rapport de vérification des installations de chauffage, ventilation, réfrigération du 28/02/18

**Question 16, posée le 26/07/2019 :**

Dans le cadre de la demande de la Collectivité de procéder au relamping de l'équipement pour les espaces suivants :

- piste ludique et olympique
- skate parc
- locaux administratifs
- vestiaires
- circulations
- éclairages extérieurs

Nous souhaiterions connaître le nombre de blocs à changer par espace ainsi que leur puissance.

**Réponse 16, transmise le 02/08/2019 :**

La Ville n'est pas en mesure de donner le nombre de luminaires dont le remplacement sera à la charge du futur délégataire. Seules les zones concernées sont définies.

Pour information, la Ville procédera au relamping de la rotonde, des escaliers et du tour de la patinoire ludique. Les travaux sont prévus à partir 4ème trimestre 2019.

**Question 17, posée le 26/07/2019 :**

Au vu des caractéristiques techniques de l'équipement, 1 déglacage annuel de chaque piste est-il indispensable pour son bon entretien et son bon fonctionnement ?

**Réponse 17, transmise le 02/08/2019 :**

Il n'y a pas de contrainte de déglacage annuel des pistes autres que dans le cadre de maintenance et d'entretien courant (nettoyage, vérification de la dalle, réfection des lignes, peintures, travaux sur balustrades ...).

**Question 18, posée le 26/07/2019 :**

Comment s'explique les fortes diminutions de consommation de gaz (divisée par 4 de 2012 à 2016), d'autant plus que ces dernières ne sont pas proportionnelles à la diminution du coût total du gaz sur la même période ?

**Réponse 18, transmise le 02/08/2019 :**

La diminution de la consommation de gaz sur l'équipement fait suite à un travail d'optimisation énergétique entrepris par l'actuel délégataire et ses prestataires intervenant sur les installations techniques et le pilotage de l'équipement. Un certain nombre d'information sur le sujet sont indiqués dans les rapports annuels d'exploitation de Cofély présents dans le DCE.

## SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

En date du 02/08/2019, les documents de la consultation citée en objet ont été modifiés comme suit :

- AJOUT – La présente fiche d'information aux candidats en date du 02/08/2019 ;
- MODIFICATION - La pièce n°3 Annexe 11 - « Liste du personnel à reprendre » ;
- AJOUT - 1 attestation état du disciplinaire et contentieux ;
- AJOUT - La liste des avantages sociaux des salariés du délégataire LSPGG ;
- AJOUT - 1 dossier zip contenant les 3 dernières factures d'eau ;
- AJOUT - 1 dossier zip contenant les rapports de sous commissions de sécurité ;
- AJOUT - 1 dossier zip contenant les rapports de contrôles.

*PS : Les documents ou dossiers ajoutés sont regroupés dans un dossier zip intitulé « ANNEXE\_INFO1\_AAPC\_19\_51674\_0001 ».*

Les candidats devront répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Il est demandé aux candidats de veiller à bien prendre en compte cette dernière version des documents dans leur offre. Toute version antérieure à celle modifiée ce jour, remise au titre de l'offre, ne pourra pas être acceptée et pourra entraîner l'irrégularité de l'offre.

La date limite de remise des offres initialement prévue le 19/09/2019 à 16h00 est maintenue.